

MA FACTURE POUR 1 MOIS, CA RESSEMBLE À QUOI ?

Chez Urban Solar Energy, on prône la transparence. Le stockage virtuel vous fait l'effet d'un bond dans le futur, mais vous avez du mal à vous y retrouver ? C'est parti pour une visite guidée des points clés ! On est là pour vous aider à apprivoiser votre nouvelle source d'énergie !

HEURES PLEINES/HEURES CREUSES

COMPTEUR	PROVENANCE	CADRAN	ANCIEN INDEX	NOUVEAU INDEX	CONSOMMATION	SURPLUS	
		Heures creuses	Réel le 03/02/2025	6 493	Réel le 03/03/2025	6 663	170
		Heures pleines	Réel le 03/02/2025	8 494	Réel le 03/03/2025	8 663	169
		Injection	Réel le 03/02/2025	11 138	Réel le 03/03/2025	11 310	
TOTAL CONSOMMATION					339	Votre consommation du mois	

DONNÉES TECHNIQUES	
Fourniture	
Puissance souscrite	36 kVA
Option tarifaire	MU
Production	
Puissance centrale PV	3,3 kWc

VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE						
Abonnement	Abonnement	03/03/2025 - 02/04/2025	31 J	1,52644	47,38	5,5%
	Abonnement stockage virtuel	03/03/2025 - 02/04/2025	31 J	0,10849	3,36	5,5%
					50,74 €	
Consommation						
	Consommation Heures Creuses	04/02/2025 - 03/03/2025	0 kWh	0,10760	0,00	20,0%
	Consommation Heures Pleines	04/02/2025 - 03/03/2025	0 kWh	0,14510	0,00	20,0%
					0,00 €	
Votre surplus						
	Stockage virtuel					
	Acheminement Stockage virtuel (Enedis) HC	04/02/2025 - 03/03/2025	170 kWh	0,03570	6,07	20,0%
	Acheminement Stockage virtuel (Enedis) HP	04/02/2025 - 03/03/2025	169 kWh	0,05040	8,52	20,0%
	Part Energie	04/02/2025 - 03/03/2025	339 kWh	0,00000	0,00	
					14,59 €	
Taxes et contributions						
	Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE)		339 kWh	0,03370	11,42	20,0%
	Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)	21,93%			8,88	5,5%
					20,30 €	
Montant Total Hors TVA						85,63 €

DOCUMENT A CONSERVER 5 ANS

La TICFE : La Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité s'applique sur la consommation totale en kWh.
La CTA : 21,93 % de la part fixe de l'acheminement.

Vous pouvez nous régler

- Par prélèvement automatique à chaque facture.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Urban Solar Energy n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur de l'énergie : www.energie-mediateur.fr - Médiateur de l'énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 Paris cedex

- Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €

1. ABONNEMENT

Le prix de votre **abonnement** est calculé à la journée sur une **base annuelle**, L'abonnement indiqué sur votre grille tarifaire * 12 / 365 jours.

2. CONSOMMATION

C'est la **différence** entre votre **consommation totale** et ce qui a été **puisé dans votre stockage virtuel** ! Le **surplus** est récupéré quand la production est nulle, prioritairement en heures creuses.

Si votre **consommation est à zero** cela signifie que **vous avez puisé l'équivalent dans votre stockage virtuel**.

3. VOTRE SURPLUS

C'est la facturation de l'**acheminement** de vos kWh de **batterie virtuelle** vers votre point de livraison. Le tarif d'acheminement est fixé par décret et évolue chaque année au 1er aout.

4. TAXES ET CONTRIBUTIONS

Elles sont dues pour tous les kWh **soutirés** qui ont été vus par le compteur, soit votre **consommation** et votre **stockage virtuel**.